



## Déménagement parents séparés avec mineurs en garde alternée

Par **Carlice**, le **14/02/2024** à **14:41**

Bonjour, je vous remercie par avance de prendre le temps de lire cette question et d'y apporter des réponses et des conseils qui j'en suis sûre seront pertinents.

Voilà, ma sœur s'est séparée de son compagnon avec lequel elle était pacsée, ce dernier a quitté la maison où ils vivaient ensemble avec leurs deux enfants mineurs. Le jaf a statué pour une garde alternée des enfants.

Le souci c'est que ma sœur ne retrouve pas de logement moins cher en Île de France (leur région de résidence), elle assume seule le loyer de leur maison qui est de 1500 euros.

Elle est en cdi au smic et lui gagne 5000 €/mois. Il verse pour les enfants 570 euros.

Elle ne trouve pas de logement dans le privé et sa demande de logement social n'a pas abouti.

Dans ces conditions, peut elle déménager plus loin dans une région où les loyers seront moins chers ? Quid de la garde alternée ? Risque t elle de perdre la garde des enfants au profit du père ?

Merci de votre aide !

Par **youris**, le **14/02/2024** à **19:19**

bonjour,

si elle déménage "volontairement", elle doit assumer les nouveaux frais de déplacements du à son éloignement.

la garde alternée est applicable lorsque les 2 ex-conjoints ont des domiciles proches.

ce qui est certain, c'est que votre soeur ne peut pas assumer un loyer de 1500 €.

salutations